



## Thèses sous forme de monographie ou d'articles-Règlements

**Selon le Règlement scolaire II-7 de l'Université d'Ottawa sur les thèses :** « Il revient à chaque programme d'études supérieures d'établir les règlements concernant le format précis, la nature des publications et le contenu des différentes composantes de la thèse, selon leur discipline. Ces règlements doivent être conformes aux règlements de l'Université et doivent être approuvés par le programme d'études. »

### **Objectif**

Décrire les règlements de l'École des sciences infirmières concernant le format précis, la nature des publications et le contenu des différentes composantes de la thèse.

### **Description**

Aux études supérieures de l'École des sciences infirmières, les étudiants et les étudiantes peuvent présenter leur thèse sous forme de monographie ou d'articles. Quel que soit le format, toutes les thèses doivent respecter les mêmes normes scientifiques et éthiques.

Pour une thèse sous forme d'articles, les étudiant-e-s présentent un ou plusieurs articles dont ils sont les auteurs principaux (avec ou sans coauteurs), rédigés ou soumis pour publication dans des revues savantes avec comité de lecture (non prédatrices). Les thèses de maîtrise doivent comprendre un article et pas plus que 2 articles, et les thèses de doctorat doivent comprendre au moins trois articles. Les articles doivent couvrir certaines parties de la thèse (projet de recherche publiées, article formaté pour publication ou publié dans une revue de la littérature, examen systématique, orientation, cadre théorique, méthodologie, analyse des concepts, résultats principaux). « Tous les articles doivent avoir été rédigés pendant que l'étudiant était inscrit au programme d'études rattaché à sa thèse » (Règlement scolaire II-7.3.1.2). De plus, la thèse doit inclure l'article ou les articles originaux qui présentent les résultats de recherche du projet de thèse soumis et approuvé. Des résultats peuvent se référer à l'issue des travaux théoriques lorsque la thèse est une analyse de concepts ou les résultats d'un examen systématique. Pour les étudiant-e-s qui transfèrent, après une année à temps plein dans le programme de maîtrise à celui du doctorat en sciences infirmières (ou l'équivalent), elles/ils peuvent intégrer dans leur projet doctoral, sous forme d'article, le travail accompli à la maîtrise.

Nonobstant le format de la thèse, les mêmes normes d'évaluation s'appliquent. Toute thèse doit former un tout cohérent et comprendre les éléments permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de démontrer sa connaissance de la matière, la ou les méthodologies de recherche, l'analyse des résultats, la valeur des conclusions et sa contribution au savoir en sciences infirmières. Ainsi, la thèse soumise sous forme d'articles n'est pas simplement constituée d'une série d'articles indépendants. Chaque article constitue un chapitre distinct de la thèse qui est précédé des éléments explicatifs nécessaires afin qu'il s'intègre logiquement à l'ensemble des parties dont est constituée la thèse et permettent de veiller à ce que la thèse est cohérente.

En plus de se conformer à ces règlements de l'École des sciences infirmières, toute thèse, qu'elle soit sous forme de monographie ou d'articles, doit également suivre les règlements de l'Université d'Ottawa (voir [Règlement scolaire II-7 - Thèses](#)). Il est aussi possible de trouver de l'information en ligne des Études supérieures et postdoctorales de l'Université d'Ottawa (voir [directives pour les thèses](#)).





Format de la thèse

Le tableau suivant décrit le format des thèses sous forme de monographie ou d'article(s).

Thèse sous forme d'article(s)	Thèse sous forme de monographie
<ul style="list-style-type: none"> <li>La <b>préface</b> précise les approbations obtenues pour mener la recherche et indique clairement la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante en la distinguant de celle de collaborateurs, coauteurs ou autres chercheurs, le cas échéant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La <b>préface</b> précise les approbations obtenues pour mener la recherche et indique clairement la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante en la distinguant de celle de collaborateurs, coauteurs ou autres chercheurs, le cas échéant.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le <b>résumé</b> doit respecter le nombre de mots maximal permis (maîtrise : <b>150 mots</b>; doctorat : <b>350 mots</b>).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le <b>résumé</b> doit respecter le nombre de mots maximal permis (maîtrise : <b>150 mots</b>; doctorat : <b>350 mots</b>).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Remerciements</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Remerciements</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Table des matières</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Table des matières</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'<b>introduction générale</b> énonce clairement la raison d'être, la problématique, les concepts clés et les objectifs de l'étude. De plus, elle décrit la fonction de chaque chapitre et explique la présentation des différentes parties de la thèse pour assurer la progression logique des chapitres (liens entre les chapitres).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'<b>introduction générale</b> énonce clairement la raison d'être, la problématique, les concepts clés et les objectifs de l'étude. De plus, elle décrit la fonction de chaque chapitre et explique la présentation des différentes parties de la thèse pour assurer la progression logique des chapitres (liens entre les chapitres).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Nombre d'articles exigés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins un (1) pour la maîtrise</li> <li>Au moins trois (3) pour le doctorat</li> </ul> </li> <li>Les articles couvrent certaines parties de la thèse (résultats principaux, projet de recherche, méthodologie, revue de la littérature, examen systématique, orientation, cadre théorique).</li> <li>La version de l'article ou des articles doit être la plus récente ou celle qui a été publiée.</li> <li>Les articles sont rédigés en anglais ou en français.</li> <li>Chaque article est précédé d'une page explicative présentant les informations suivantes : le titre de la publication, le ou les auteurs ainsi que le nom de la revue savante évaluée par les pairs dans laquelle a été publié l'article ou ciblée pour publication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Revue de la littérature</b> (NOTE : la description du ou des cadres théoriques peut être comprise dans ce chapitre ou composer un chapitre distinct.)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Méthodologie</b></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Résultats</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Discussion intégrée aux conclusions</b> Permet d'intégrer les résultats de la recherche à la littérature existante (ou avec d'autres sections de la thèse, tels que l'examen de la documentation, dans le cas d'un seul article de thèse) et d'en présenter les retombées en sciences infirmières au niveau des connaissances dans le domaine des pratiques, de la formation, de la théorie, des politiques ou de la recherche. <ul style="list-style-type: none"> <li>Une discussion intégrée est un entrelacement explicite du contenu de l'article ou des articles/d'autres sections de la thèse.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Discussion avec conclusions</b> Permet d'intégrer les résultats de la recherche à la littérature existante et d'en présenter les retombées en sciences au niveau des connaissances dans le domaine des pratiques, de la formation, de la théorie, des politiques ou de la recherche.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les <b>références</b> sont fournies à la fin de chaque chapitre. Pour chaque article, le format des références est conforme à celui de la revue savante concernée; la thèse peut donc comprendre différents formats de références.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les <b>références</b> sont indiquées avant les annexes dans un format uniforme.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les <b>tableaux, les figures et les graphiques</b> sont compris dans chacun des chapitres ou des articles pertinents. Pour les articles, ils peuvent être présentés à la fin ou intégrés dans la section concernée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les <b>tableaux, les figures et les graphiques</b> sont compris dans chacun des chapitres pertinents et présentés dans la section du chapitre concernée.</li> </ul>



Thèse sous forme d'article(s)	Thèse sous forme de monographie
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Annexes</b> Présentent des documents ou des données pertinentes non compris dans les chapitres précédents (formulaires de consentement, questionnaires, tableaux supplémentaires, détails sur la méthodologie, certificat d'approbation éthique, lettres de permission).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Annexes</b> Présentent des documents ou des données pertinentes non compris dans les chapitres précédents (formulaires de consentement, questionnaires, tableaux supplémentaires, détails sur la méthodologie, certificat d'approbation éthique, lettres de permission).</li></ul>

## Méthodologie et analyse documentaire

Pour les articles formatés pour publication, la revue savante peut limiter le nombre de mots concernant les détails sur la littérature, le ou les cadres théoriques et la méthodologie. Afin que les examinateurs de la thèse obtiennent les informations nécessaires, les étudiants peuvent ajouter un ou des chapitres, approfondir les détails inclus dans la version formatée pour publication ou ajouter des détails en annexe. Par exemple, la méthodologie doit inclure les méthodes, la justification et les références.

## Droit d'auteur

Si le manuscrit est déjà publié, l'étudiant ou l'étudiante doit se conformer aux exigences de la revue pour obtenir la permission de l'inclure dans sa thèse. Cette décharge est nécessaire afin de permettre à l'Université de reproduire la thèse selon les règlements scolaires sur les thèses. Si l'article inclus dans la thèse n'est pas publié, l'étudiant diplômé peut envisager de placer un embargo sur ce chapitre de la thèse au moment du dépôt de la thèse pour publication.

## Évaluation de la thèse

Le jury évalue toute thèse selon les mêmes critères, qu'elle soit sous forme d'article(s) ou de monographie. L'évaluation de la thèse porte sur la valeur globale de la thèse en ce qui concerne l'acquisition de savoirs par l'étudiant ou l'étudiante et sa contribution à l'avancement des connaissances. Un retard dans l'acceptation ou la publication du manuscrit ne peut influencer ni entraver l'évaluation.

Pour des raisons de conflits d'intérêts, le membre *externe* du jury ne doit pas être un coauteur des articles soumis ou publiés ni être un auteur possible pour la publication subséquente de la thèse sous forme de monographie.

## Autres renseignements pertinents

Règlements de l'Université d'Ottawa sur les thèses : <https://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/reglement-scolaire-II-7-theses>

Directives des Études supérieures et postdoctorales de l'Université d'Ottawa sur la rédaction des thèses : <http://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/theses/redaction>

Pour des renseignements sur les avantages et les désavantages de la thèse sous forme de monographie ou d'articles : <http://unstuck.me/the-three-article-dissertation-tad/> (page Web en anglais)

Dubois, J.M. (2005) *La rédaction scientifique. Mémoires et thèses : formes régulières et par articles*. Issy-les-Moulineaux : Estem (disponible à la Bibliothèque des sciences de la santé)

Robins L, Kanowski P. (2008). *PhD by Publication: A Student's Perspective*. Journal of Research Practice, 4(2), <http://jrp.icaap.org/index.php/jrp/article/view/136/154>